



## **CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUIN 2013** **COMPTE RENDU**

### Présents : Monsieur le Maire

Mesdames LEVEUGLE, HAUTEFEUILLE, HOLLEBECQUE, LEFEBVRE  
Messieurs CORNILLE, DELANNOY, Adjoint  
Mesdames AJDADA, DELVA, ALMEIDA,  
Messieurs BESSA, CORBISE, DEROO, FAGHANI, BLEUSET  
Madame SINNAEVE, Messieurs JP MARESCAUX, RUMAS,  
EL ALLOUCHI, Conseillers Municipaux

Excusés : Madame DELTOUR qui donne pouvoir à Monsieur le Maire  
Monsieur VAN ELSLANDE qui donne pouvoir à Madame LEVEUGLE  
Monsieur M MEERPOEL qui donne pouvoir à Monsieur CORNILLE  
Monsieur S MARESCAUX qui donne pouvoir à Monsieur DELANNOY  
Monsieur DESOBRY qui donne pouvoir à Madame LEFEBVRE  
Madame WALLEZ qui donne pouvoir à Madame HOLLEBECQUE  
Madame DHELFT qui donne pouvoir à Madame HAUTEFEUILLE  
Monsieur BROUCK qui donne pouvoir à Monsieur JP MARESCAUX

Avant de commencer ce conseil municipal, je voudrais rendre un hommage solennel à Monsieur Pierre MAUROY, ancien Ministre, Ancien Président de la Communauté Urbaine, et enfin ancien Maire de LILLE.

Il fera partie de ces hommes qui peuvent prétendre à une place dans l'Histoire de France, l'Histoire de l'Europe, l'Histoire avec un grand H.

Qui oubliera la transformation de notre capitale des Flandres, LILLE, bien évidemment qu'il a propulsé en haut des capitales françaises, européennes aujourd'hui. La rénovation de la ville en elle-même, le passage et l'arrêt du TGV à LILLE, la création d'EURALILLE, le développement de la communauté urbaine de LILLE, et la création de l'eurométropole sans oublier le tunnel sous la Manche resteront à jamais marqués de son sceau.

En son honneur et pour le remercier de son action citoyenne, je vous demande d'observer une minute de silence.

Approbation du dernier compte rendu du conseil municipal du 16 mai

Vivre Wervicq : 22 voix pour

Présents pour l'Avenir : 5 voix pour

### **DELIBERATION NR 1 : PLAN DE PROTECTION DE L'ATMOSPHERE**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le projet de protection de l'Atmosphère du Nord Pas de Calais présenté par Monsieur le Préfet.

Le Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) a pour objectif de réduire de façon chronique les émissions de polluants atmosphériques et de maintenir ou ramener les concentrations en polluants à des niveaux inférieurs aux normes fixées à l'article R 221-1 du Code de l'Environnement.

Le Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires (CODERST) a émis un avis favorable.

Conformément aux dispositions des articles L 222-4 et R 222-21 du Code de l'Environnement, le conseil municipal doit émettre un avis sur ce projet de PPA.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal n'émet pas de remarque particulière et donne avis favorable sur ce projet de PPA.

Vivre Wervicq : 22 voix pour  
Présents pour l'Avenir : 5 voix pour

## **DELIBERATION NR 2 : 300 ANS DE FRONTIERE**

A l'occasion du grand programme de commémoration « 300 ans de frontière, tricentenaire du traité de Paix d'Utrecht » porté par le Département du Nord et la Province de Flandre Occidentale, les villes de WERVIK et WERVICQ SUD s'associent pour la mise en œuvre de deux opérations « imaginaire frontalier » et « Wervicq, c'est géant », les 13 et 14 juillet 2013.

Dans le cadre de cette association transfrontalière, une convention de partenariat entre les deux communes a été établie.

Le Conseil Municipal de WERVICQ SUD,

Vu le projet de convention,

Vu la « toutes commissions » du 17 juin 2013,

DECIDE de verser à la commune de WERVIK deux subventions à hauteur de 3000 euros pour le financement des opérations « Imaginaire frontalier : volet littéraire » ainsi que « Wervicq, c'est géant : marché gourmand transfrontalier ».

Les crédits seront prélevés à l'article 6232 du budget de l'exercice en cours.

Ces subventions seront versées sur arrêté du Maire.

## **MME HAUTEFEUILLE**

Je vous présente avant de vous lire la délibération le programme des 13 et 14 juillet

Tout d'abord, **le samedi 13 juillet**, pour clore le projet littéraire qui a commencé le 20 avril, à partir de 14 h, nous proposons une rencontre littéraire avec 4 auteurs : Luuk Gruwez et Annie Degroote pour la France, Jacques Darras et Anne Provoost pour la Flandre. Ils seront interviewés par Luc Devoldere et Vic Nachtergaele. Ces rencontres auront lieu sur 2 sites : un en France dans la propriété de Monsieur et Madame GHYSELYNCK, rue de Linselles à la Montagne et l'autre en Belgique dans le jardin de la Famille DELDIQUE près de l'Eglise St Médard.

Pour clôturer ce projet littéraire, un concert d'orgue est donné à l'Eglise St Médard. Vous trouverez toutes les informations sur le petit flyer que je viens de vous remettre.

Après le concert, à 18 h, nous irons au complexe sportif du Pont Frontière où il y aura inauguration officielle du village musée et découverte de la nouvelle géante française. Ce sont 17 musées régionaux de la Flandre française et du Westhoek qui vont se joindre à la fête. Chaque musée a réalisé une caravane et toutes ces caravanes camperont au complexe du Pont Frontière. Ils proposeront diverses animations le 13 et le 14 : des scénettes sur les douaniers, des dégustations, des ateliers

Ce projet de scénettes est subventionné par le département et FLAMUESE

A 20h, il y aura rassemblement des enfants au complexe du Pont Frontière pour le départ de la retraite aux drapeaux vers le Parc Dalle Dumont.

Au Parc Dalle Dumont, il y aura petite restauration. A 21 h, un concert de Jérôme Maugis, le sosie de Patrick Bruel, et pour clôturer la soirée le feu d'artifice à 23 h.

**Le dimanche 14 juillet** : tout d'abord le marché des produits du terroir organisé par les 2 Wervik (cq) De 10 h à 18 h de la Place du Steenacker à la Place de l'Europe, 60 producteurs de la Région seront présents sur ce marché où vous pourrez acheter et goûter des centaines de produits. J Van d'Helle est également présent. Le marché de ville s'associe également à ce marché du terroir.

Sur le parcours vous trouverez également un stand de dégustation d'amuses gueule, réalisé par les finalistes de top chef Florent Ladeyn et Kobe Desramaults.

Sur le parcours, il y aura également deux villages enfants, un côté belge et un côté français et un circuit de petites voitures pour enfants

A 14 h 30, il y aura le mariage des géants et départ de deux cortèges, l'un de la place du Steenacker en Belgique avec son géant Belge et l'autre de la Place de l'Europe avec notre géante française. Ils vont se rencontrer sur le Pont. A 15 h, il y aura la célébration du mariage côté français sur le parking devant le complexe du Pont Frontière. C'est la société événementielle AVANCO qui a en charge l'organisation du mariage.

Pour clôturer ces festivités, un concert aura lieu à 18 H 30 SintMartensplein à WERVIK. Belgique.

Vivre Wervicq : 22 voix pour  
Présents pour l'Avenir : 5 voix pour

Monsieur le Maire : les subventions sont versées à WERVIK Belgique qui est tête de file de l'opération. Le montant mobilisé est assez important. Ces manifestations n'auraient pu se tenir sans l'aide de l'Europe.

### **DELIBERATION NR 3 : ARS – PROGRAMMES REGIONAUX**

Suite à l'envoi reçu de Monsieur le Directeur de l'Agence Régionale de Santé du Nord Pas de Calais (ARS) et conformément aux articles L 1434-3 et R 1434-1 du Code de la Santé Publique, le Conseil Municipal doit être consulté pour avis sur les documents suivants :

- Programme régional alimentation et activité physique (PRAAP)
- Programme régional d'accès à la prévention et aux soins (PRAPS)
- Annexe « transports sanitaires » du Schéma Régional de l'organisation des Soins
- Détermination du zonage chirurgiens dentistes libéraux.

Ces documents sont consultables sur le site internet de l'ARS Nord Pas de Calais à l'adresse suivante :

<http://ars.nordpasdecalsais.sante.fr/Consultations-en-cours.128309.0.html>

Le Conseil Municipal n'émet aucune remarque particulière et donne un avis favorable sur ces projets.

MME LEVEUGLE : L'ARS soumet à notre avis un programme régional alimentation et activités physiques, un programme d'accès à la prévention et aux soins et sur les transports sanitaires du Schéma Régional de l'Organisation des Soins.

Pour le plan régional alimentation et activités physiques, cela concerne plus particulièrement le plan obésité 2010/2013. Il y a 15% d'obèses dans la population ou en surpoids soit pour 15% de population en surpoids, environ 2.5% d'obèses dont un enfant sur 6. Le programme national pour l'alimentation est piloté par le Ministère de l'Agriculture. Ces actions favorisent la justice sociale par l'éducation au niveau des jeunes et préconisent la lutte contre le gaspillage.

Un autre thème portant sur le sport santé bien être plus particulièrement dédié aux handicapés et aux maladies chroniques et les personnes avançant en âge

Pour ce qui concerne la prévention aux soins, cela concerne particulièrement les jeunes, les étudiants, les travailleurs pauvres, allocataires RSA, SDF..

L'annexe concernant les transports est également jointe à ce topo. Il y a une hausse de 5% des transports sanitaires en 2012 par rapport à l'année précédente

Vivre Wervicq : 22 voix pour

Présents pour l'Avenir : 5 voix pour

### **DELIBERATION NR 4 : SUBVENTION AU BONHEUR DES ENFANTS**

Le Conseil Municipal de WERVICQ SUD,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la « toutes commissions » du 17 juin 2013

DECIDE d'octroyer à l'association AU BONHEUR DES ENFANTS au titre de l'année 2013 une subvention de 330 euros.

Cette subvention sera versée sur arrêté du Maire.

Vivre Wervicq : 22 voix pour

Présents pour l'Avenir : 5 voix pour

### **DELIBERATION NR 5 : CONTRAT D'ASSOCIATION**

Suite à la délibération du 20 janvier 1984, un contrat d'association a été signé avec les écoles privées de la Commune. Celui-ci prévoit notamment dans son article 2 que la prise en charge du coût d'un élève fera l'objet d'une concertation.

Après analyse des éléments, suite à la réunion avec les représentants de l'OGEC, je vous propose d'entériner les participations suivantes pour l'année 2013 :

- En primaire la somme de 57 429.37 €
- En maternelle la somme de 66 816.23 €

Soit un total de 124 245.60 €

Suite à la délibération du 18/12/2012, les acomptes déjà versés (soit un total de 84 000 €) seront déduits de cette participation.

Vivre Wervicq : 22 voix pour  
Présents pour l'Avenir : 5 voix pour

## **DELIBERATION NR 6 : DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE**

Le Conseil Municipal de WERVICQ SUD,  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu la « toutes commissions » du 17 juin 2013,  
Vu les Budgets primitif et supplémentaire 2013,

Considérant qu'il y a lieu de réintégrer les frais d'études générés par les travaux du Relais Assistance Maternelle et de la Place du Général de Gaulle,  
Il vous est proposé d'inscrire les crédits ci-après en section d'investissement afin de passer les écritures d'ordre budgétaire

### **RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chapitre 041	Fonction 62 – article 2031	2990.00 euros
Chapitre 041	Fonction 01 – article 2031	7749.88 euros
Chapitre 041	Fonction 01 – article 2033	90.00 euros

### **DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chapitre 041	Fonction 62 - article 21318	2990.00 euros
Chapitre 041	Fonction 01 - article 2315	7749.88 euros
Chapitre 041	Fonction 01 - article 2315	90.00 euros

Vivre Wervicq : 22 voix pour  
Présents pour l'Avenir : 5 voix pour

## **DELIBERATION NR 6 : MARCHE « CONSTRUCTION DE L'EXTENSION DE LA MAIRIE (ASCENSEUR) ET MISE AUX NORMES DE L'INSTALLATION ELECTRIQUE (CFO et CFA)**

Le Conseil Municipal de WERVICQ SUD,

Vu la délibération du 16 mars 2008 portant délégation de signature à Monsieur le Maire en vertu de l'article L 2122-22 du Code des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis d'appel public à concurrence lancé pour le marché cité en objet

Vu l'étude et analyse des offres reçues

APPROUVE le choix des attributaires suivants

### **LOT 1 : GROS ŒUVRE ETENDU**

LA GENERALE DE CONSTRUCTION 157 000.00 € HT

### **LOT 2 : ENVELOPPE EXTERIEURE**

GENTY 57 000.00 € HT

**LOT 3 : FINITIONS**

TBI 54 299.10 € HT

**LOT 4 : ELECTRICITE**

CARETTE 93 000.00 € HT

**LOT 5 : PLOMBERIE/SANITAIRE/VENTILATION**

LECLERC ET CHERY 25 572.48 € HT

**LOT 6 : ASCENSEUR**

COOPMAN 22 900.00 € HT

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les actes correspondants.

Soit un total de 409 771.58 € HT

Vivre Wervicq : 22 voix pour  
Présents pour l'Avenir : 5 voix pour

M LE MAIRE : nous avons libellé les montants en HT, car la nouvelle Loi de Finances va sûrement nous faire varier les taux de TVA. Aujourd'hui, on ne les connaît pas réellement. De plus, il y aura la rénovation complète de la Mairie en électricité, et l'adaptation aussi du logement du concierge qui peut être considéré comme un habitat ancien et qui pourrait bénéficier d'un taux de TVA différent. L'entreprise ne signera pas un marché s'il n'est pas HT  
Pour nous il n'y aura pas d'impact, puisque l'on récupère la TVA l'année d'après, juste une avance de trésorerie.

M RUMAS : Avez-vous des informations à nous donner concernant le contrat qui sera mis en place pour l'ascenseur ? Que est le coût pour la Commune ?

M LE MAIRE : Environ 2% du montant des travaux, mais sous réserve de vérification. Je vous répondrai plus précisément.

On espère commencer les travaux tout début septembre pour une finition en janvier 2014 s'il n'y a pas de problème

**DELIBERATION NR 8 : TARIFS ACM MATERNELS ET PRIMAIRES TOUSSAINT ET NOEL 2013**

Le Conseil Municipal de WERVICQ SUD,

Vu le Code des Collectivités Territoriales,

Vu la « toutes commissions » du 17 juin 2013

DECIDE que la participation des familles lors des ACM de la Toussaint et de Noël 2013 sera définie selon le tableau joint à la présente délibération.

Il est possible de payer par chèques vacances.

Les inscriptions normales auront lieu trois semaines avant le début du centre.

En cas d'inscription une semaine avant le début du centre : 5% de pénalités seront appliquées.

En cas d'inscription lors des premiers jours du centre : 10% de pénalités seront appliquées.

En cas de non présentation du quotient familial CAF ou des éléments permettant de le calculer, la tranche maximale sera appliquée.

Vivre Wervicq : 22 voix pour  
Présents pour l'Avenir : 5 voix pour

**DELIBERATION NR 9 : ASSOCIATION COLOMBOPHILE INTERCOMMUNALE : ASSOCIATION  
NE SOLLICITANT PAS DE SUBVENTION**

Le Conseil Municipal de WERVICQ SUD,  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la « toutes commissions » du 17 juin 2013,

Considérant le dossier de subvention dûment complété remis par l'association colombophile intercommunale qui ne sollicite aucune subvention,

RECONNAIT en avoir pris connaissance et n'émet aucune remarque particulière.

Vivre Wervicq : 22 voix pour  
Présents pour l'Avenir : 5 voix pour

Je voudrais vous apporter deux informations en cette fin de conseil municipal

- 1) Vous avez du voir que la communauté urbaine avait délibéré dans le cadre du contrat de l'eau qui doit être signé en 2015. Elle a décidé d'étudier en parallèle une délégation de service public qui pourrait être un traitement de marché avec une entreprise privée et l'étude d'une régie qui pourrait permettre à la communauté urbaine de gérer en direct suivant les services à recruter cette prestation. Je pense que c'est un souhait partagé puisque cette délibération a été votée à une quasi unanimité de pouvoir mener les études de front et ainsi trouver la solution la plus économique pour la population
- 2) Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, Mme HAUTEFEUILLE préviendra demain les enseignants, l'inspection et les parents d'élèves, une réunion publique ouverte à tous aura lieu le 12 septembre à 18 h 30 Salle du Parc. J'ai invité une professeur émérite de psychologie de l'Education sur la réforme des rythmes scolaires afin de pouvoir discuter avec elle. Le plan de l'Education n'avait absolument pas été abordé ni discuté dans les conseils d'écoles. Ce sera en quelque sorte le coup de fouet que donnera la Commune afin de trouver une solution qui satisfera le rythme de l'enfant. Aujourd'hui on entend surtout les parents et leur desiderata d'emploi du temps ainsi que des enseignants, et, il ne faut pas oublier que cette réforme a été pensée pour favoriser l'Education de l'Enfant. Il faudra s'en souvenir et la discussion est ouverte

Le Maire,  
Conseiller Communautaire,

JEAN GABRIEL JACOB